



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p><b>Direction générale de l'administration</b> <b>Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales</b> <b>Bureau de l'action sanitaire et sociale</b> <b>Adresse : 78, rue de Varenne</b> <b>75349 PARIS 07 SP</b></p> <p><b>Suivi par : Céline NYARY (01 49 55 40 37)</b> <b>Céline MAITRE-DEUNF (01 49 55 54 41)</b> <b>Marius DURAND (01 49 55 86 08)</b> <b>Fax : 01 49 55 74 41 / 80 59</b></p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGA/SDDPRS/N2003-1282</b></p> <p><b>Date : 16 SEPTEMBRE 2003</b></p>
---	--

Date de mise en application : immédiate

Dates limites de réponse : - **hiver** : 15 octobre 2003 - **printemps** : 26 janvier 2004.

**Objet** : Séjours familiaux subventionnés par l'ASMA Nationale.

Par note de service n° DGA/SDDPRS/N2003-1251 du 1<sup>er</sup> août 2003, l'ASMA Nationale vous a présenté les séjours familiaux pour lesquels elle a la maîtrise des tarifs.

Afin d'élargir l'éventail des offres qui vous sont proposées, l'ASMA a aussi sollicité des prestataires tels que VVF, TOURISTRA, INVAC et l'hôtel « Les Provinces » à Paris.

L'adjoint au Sous-directeur du développement  
professionnel et des relations sociales

Pierrick HUET

**MOTS-CLES** : ASMA NATIONALE, SEJOURS FAMILIAUX, HIVER 2003/2004, PRINTEMPS 2004

<b>Destinataires</b>
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- administration centrale ;</li><li>- services déconcentrés ;</li><li>- syndicats ;</li><li>- établissements d'enseignement ;</li><li>- établissements publics ;</li><li>- présidents des ASMA départementales ;</li><li>- retraités ;</li><li>- correspondants sociaux.</li></ul>

## SECTEUR SEJOURS FAMILIAUX

Permanents techniques :

VVF : Céline NYARY : 01 49 55 40 37  
TOURISTRA et INVAC : Céline MAITRE-DEUNF : 01 49 55 54 41  
Séjours Paris : (provisoirement) Marius DURAND : 01 49 55 86 08  
Fax : 01 49 55 74 41

### SEJOURS FAMILIAUX DE L'ASMA HIVER 2003/2004 – PRINTEMPS 2004

Les séjours proposés dans cette note sont subventionnés **EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL**.  
Les inscriptions se font **obligatoirement par écrit** auprès de l'ASMA nationale, **aucune inscription n'est prise par téléphone**.

Le DOSSIER COMPLET comprend :

- le bulletin d'inscription ;
- la copie de l'avis d'imposition (ou de non imposition) sur les revenus 2002 (ou les deux avis d'imposition en cas de concubinage) ;
- un bulletin de salaire récent ou la copie du document ouvrant droit à pension pour les retraités ;
- un chèque d'arrhes.

Des justificatifs supplémentaires pourront être demandés pour les revenus non salariaux du foyer fiscal.

Ce dossier est à envoyer **avant la date butoir** indiquée sur chaque fiche à :

**ASMA nationale – Secteur séjours familiaux – 8 rue du Helder – 75009 PARIS**

Le prix payé par le participant est égal au prix initial déduit de la subvention. Cette subvention est calculée en fonction du quotient familial (voir tableau page 7). Les arrhes correspondent au tiers du montant payé par le participant mais elles ne peuvent être inférieures à 76 €.

La subvention au QF susmentionnée est réservée aux personnels du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et des organismes sous convention avec l'ASMA, ainsi qu'à leurs conjoint, concubin et enfants à charges. Cependant, d'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux séjours **sans qu'il leur soit appliqué de subvention** ; ces dossiers ne seront pas considérés comme prioritaires.

Les dossiers d'agents isolés sont acceptés.

**En période de haute saison, les séjours de deux semaines ne sont pas prioritaires**, ceci afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'action de l'ASMA.

**Les chèques vacances sont acceptés comme moyen de paiement.**

Il est demandé de les transmettre par **lettre recommandée**.

La Responsable de secteur

Le Président de l'ASMA nationale

**Patricia EBERSVEILLER**

**Patrice ROUER**

## SOMMAIRE

<b>Bulletin d'inscription</b> (à remplir lisiblement <b>sans oublier de joindre les pièces demandées</b> au risque que votre dossier ne soit pas étudié)	page 4
<b>Conditions d'annulation</b>	pages 5 à 7
<b>Calcul du quotient familial (QF)</b>	page 7
<b>SEJOURS A LA MER</b>	
<b>ANGLET / Pyrénées-Atlantiques (VVF) – demi-pension</b>	page 8
<b>SEJOURS A LA CAMPAGNE</b>	
<b>OBERNAI / Bas-Rhin (VVF) - location</b>	page 9
<b>SEJOURS A LA MONTAGNE</b>	
<b>ALPE D'HUEZ / Isère (INVAC) – location, demi-pension, pension complète (description)</b>	page 10
<b>ALPE D'HUEZ / Isère (INVAC) – tarifs</b>	page 11
<b>GOURETTE / Pyrénées-Atlantiques (VVF) – pension complète</b>	page 12
<b>SAINT-LARY-SOULAN / Hautes-Pyrénées (VVF) – location</b>	page 13
<b>LANSLEVILLARD / Savoie (VVF) - location</b>	page 14
<b>LELEX / Ain (VVF) – location</b>	page 15
<b>EVIAN / Haute-Savoie (VVF) - location</b>	page 16
<b>SEJOURS A L'ETRANGER</b>	
<b>MARBELLA / Andalousie (TOURISTRA) – pension complète en rdv village ou départ Paris</b>	page 17
<b>SICILE (TOURISTRA) – pension complète</b>	page 18
<b>HAMMAMET / Tunisie (TOURISTRA) – pension complète</b>	page 19
<b>SEJOURS A PARIS</b>	
<b>HOTEL-CLUB « LES PROVINCES » - PARIS X<sup>ème</sup> arrondissement</b>	page 20

## BULLETIN D'INSCRIPTION « SEJOURS FAMILIAUX ASMA »

**Pièces à joindre au dossier :** - copie bulletin de salaire (ou document ouvrant droit à pension pour les retraités) ;  
 - copie complète de l'avis d'imposition sur les revenus 2002 ;  
 - chèque d'arrhes (avec un minimum de 76 €).

Des justificatifs complémentaires pourront être demandés pour les revenus non salariaux du foyer fiscal.

Quotient familial en € :	Tranche QF :	% de subvention :
<b>NOM du DEMANDEUR :</b>		<b>Adresse :</b>
Prénom :		
☎ domicile et/ou ☎ mobile :		
Service, adresse administrative et Email :		
☎ travail :		Fax travail :
Nom / prénom conjoint :		☎ conjoint :

	NOM	Prénom	Sexe	lien de parenté	Né(e) le
<b>Demandeur</b> ☎					
<b>Conjoint ou concubin</b> ☎					
<b>Autres</b> ☎					
" ☎					
" ☎					
" ☎					
" ☎					

Indiquez si possible plusieurs choix de lieu et le type de location : apt. 4/6, studio...

Choix	Lieu	Date début	Date fin	Type de location	Séjour Paris : location ou nombre de nuits	pension complète	1/2 pension
1 <sup>er</sup>							
2 <sup>ème</sup>							
3 <sup>ème</sup>							
4 <sup>ème</sup>							
5 <sup>ème</sup>							

**Montant total du 1<sup>er</sup> séjour demandé :**

**Montant de la subvention ASMA :**

**Arrhes à verser** (soit 30% du total moins la subvention, arrondies à l'euro sup)  
(ou bien 76 € minimum) :

**SOLDE :**

**IMPORTANT et pour tous les sites :**

Une assurance annulation est proposée par nos prestataires, mais elle reste facultative (voir la page des conditions d'annulation). Si rien n'est indiqué ci-dessous l'assurance ne sera pas prise. Merci de nous indiquer si vous souhaitez prendre cette assurance.

**Assurance annulation OUI / NON \***

Règlement Bons CAF : **OUI / NON \***

Pour les sites INVAC (l'Alpe d'Huez) : à **envoyer dès réception de notre confirmation**

Pour les sites **VVF**, les bons CAF doivent être **DIRECTEMENT** remis sur le site concerné, au moment du séjour

**LES DOSSIERS INCOMPLETS ET SANS ARRHERS NE POURRONT ETRE EXAMINES.**

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs ainsi que des conditions d'annulation et certifie exacts les renseignements spécifiés ci-dessus.

Le règlement du solde est à envoyer à l'ASMA Nationale **au plus tard un mois avant le départ.**

Date :

Lu et approuvé

SIGNATURE :

à retourner avant les dates butoirs (indiquées sur chaque fiche technique) à l'adresse suivante :

**ASMA Nationale / Secteur « Séjours familiaux » 8 rue du Helder 75009 PARIS**

Vos informations complémentaires :

## CONDITIONS D'ANNULATION GENERALES

L'annulation d'un séjour entraîne des frais facturés par les prestataires de services. Ces frais varient en fonction de la date de demande d'annulation par rapport à la date de début du séjour. Sauf cas de force majeure dûment justifié, l'ASMA ne peut supporter cette dépense. Vous trouverez ci-dessous les taux retenus sur le prix prestataire hors subvention.

### ASSURANCE ANNULATION VVF (facultative)

Les assurances annulation indemnisent dans certains cas (maladie, décès, licenciement ...) dûment justifiés par une attestation **VVF** : VVF est partenaire de Cornhill France et Mondial Assistance.

En cas d'annulation du séjour, le montant de la cotisation pour l'assurance annulation ainsi que les frais de dossier **ne sont pas remboursables**.

Durée du séjour VVF	Tarif
de 4 à 7 nuits	10 €par personne
de 8 à 14 nuits	20 €par personne
de 15 à 21 nuits	28 €par personne

L'assurance annulation VVF est **gratuite** pour les enfants de moins de 2 ans.

### Frais d'annulation VVF

- plus de 30 jours avant la date de début du séjour, il sera retenu un forfait de 30 € par dossier ;
- entre 29 jours et jusqu'à 21 jours avant la date du début du séjour, il sera retenu 25% du montant du séjour ;
- entre 20 jours et jusqu'à 10 jours avant la date du début du séjour, il sera retenu 50% du montant du séjour ;
- entre 9 jours et jusqu'à 4 jours avant la date du début du séjour, il sera retenu 80% du montant du séjour ;
- moins de 4 jours avant la date de début du séjour, il sera retenu 100% du montant du séjour.

## **ASSURANCE ANNULATION INVAC (facultative)**

L'INVAC, avec ELVIA, vous conseille vivement de souscrire une assurance vous offrant des garanties avant vos vacances en France.

**L'assurance ELVIA garantie le remboursement des frais de désistement contractuellement dus au voyageur lorsque vous annulez votre séjour avant le départ pour les motifs suivants :**

- Une maladie grave, un accident corporel grave ou décès de : vous même, votre conjoint de droit ou de fait, votre tuteur, vos ascendants ou descendants, vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, genres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères. Par maladie ou accidents corporel grave on entend : toute atteinte, temporaire ou définitive à votre intégrité physique, constatée médicalement et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.
- Des préjudices graves, nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu, et consécutifs à un vol, un incendie, un dégât des eaux ou à des éléments naturels et atteignant votre résidence principale ou secondaire.
- L'annulation pour motif garanti d'une ou plusieurs personnes inscrites en même temps que vous si, du fait de ce désistement vous devez voyager seul.
- En cas de convocation par l'administration.

**Vous êtes également garantis en cas de :**

- Suites, séquelles, complications, ou aggravations d'une maladie ou accident constaté avant l'inscription au voyage.
- Complications de grossesse
- licenciement économique ou celui du conjoint, à condition que la procédure n'ait pas été engagée avant l'achat du séjour.

**Pour la pension et demi- pension, les assurances sont nominatives**

### **LES TARIFS DE L'ASSURANCE**

13,42 euros/ personne/séjour en pension et demi-pension toute l'année.

19,06 euros/ personne/séjour en location si le séjour débute entre le 1<sup>er</sup> novembre et 30 avril.

En cas d'indemnisation, une franchise de 15,24 euros est retenue.

## **FRAIS D'ANNULATION INVAC**

Dans tous les cas, des frais d'annulation pour un montant forfaitaire de 30,5 € restent acquis à l'association gestionnaire,

- de 45 jours à 30 jours avant le début du séjour, l'acompte reste acquis,
- du 29<sup>ème</sup> jours au 15<sup>ème</sup> jours, il sera retenu 50% du montant du séjour,
- du 14<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> jours, il sera retenu 75% du montant du séjour,
- du 7<sup>ème</sup> au jour d'arrivée, il sera retenu 100% du montant du séjour.

Le nombre de jours est calculé en tenant compte du cachet de la poste ou de la date du fax. Le séjour est dû entièrement en cas d'arrivée tardive, de départ anticipé, en particulier par le fait des horaires d'avion, ou de membres absents. L'annulation ou la modification d'un séjour, après le versement de l'acompte doit être signalée à l'INVAC.

## ASSURANCE ANNULATION TOURISTRA (facultative)

**ASSURANCE ANNULATION TOURISTRA** : Tunisie, Andalousie, Sicile : 17 euros par personne. L'assurance « annulation-interruption » de séjour souscrite par **TOURISTRA** auprès de la **MACIF** vous est proposée à titre optionnel et ne pourra être contractée qu'au moment de l'inscription (bulletin d'inscription). La cotisation assurance n'est pas remboursable en cas d'annulation.

### FRAIS D'ANNULATION TOURISTRA :

Il sera retenu :

De l'inscription à 61 jours du départ	31 €
De 60 jours à 31 jours du départ pour l'étranger	77 €
De 60 jours à 31 jours du départ en rendez vous village	31 €
De 30 jours à 21 jours	25 %
De 20 jours à 8 jours	50 %
De 7 jours à 3 jours	75 %
Moins de 3 jours avant le départ	100 %

### COMMENT CALCULER LE QF ?

**R** = Revenu fiscal de référence  
**N** = Nombre de parts fiscales

$$QF = R : (N \times 12)$$

Pour les personnes n'ayant qu'une part fiscale, il convient d'ajouter 0,25 de part supplémentaire, c'est-à-dire de diviser le revenu fiscal de référence par 15 (=1,25 x 12).

**Les revenus négatifs ou positifs provenant d'activités non salariales seront remplacés par un revenu imposable fictif, équivalent au montant du SMIC net imposable (après application des abattements).**

Quotient familial	Tranche	Pourcentage de réduction sur le prix total du séjour :
de 0 à 351 €	1	60%
de 352 à 480 €	2	50%
de 481 à 579 €	3	40%
de 580 à 762€	4	35%
de 763 à 960 €	5	30%
de 961 à 1 159 €	6	25%
de 1 160 à 1 342 €	7	20%
plus de 1 342 €	8	10%

Il n'est appliqué **aucune subvention** aux personnes n'appartenant pas au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales ou d'un organisme ayant passé une convention avec l'ASMA.

## ANGLET (Pyrénées-Atlantiques)

Gestionnaire : **V.V.F. – Bons CAF acceptés** (à présenter **DIRECTEMENT** sur le site de séjour)  
Renseignements et inscriptions: Céline NYARY  
Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir hiver** : 15/10/2003

Après cette date, il sera possible d'obtenir une réservation **dans la limite des places et du budget disponibles.**

**SITUATION** : au bord de l'océan, à 20 m de la plage, au pied du phare de Biarritz.

**ENVIRONS** : Biarritz, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port ; villages pittoresques de l'arrière-pays (Sare, Espelette...) ; Béarn, Landes, Espagne (San Sebastian, Guetaria, Loyola).

Une partie de la France au climat chaud et humide.

### ANIMATIONS :

#### Gratuit :

- au village-club : danses de salon, animations en soirée : spectacles, cinéma, soirée tournoi, soirées dansantes...  
Semaines à thème.

- Animations pour les 3 mois à 17 ans pendant les vacances scolaires de février.

Enfants de 3 mois à 5 ans : clubs ouverts 5 demi journées et 1 journée continue, garderie pendant le repas des parents.

Jeux, ateliers, spectacles des enfants.

Enfants de 11 à 17 ans : rdv sportifs et ludiques, soirées...

Le Carnaval du Pays Basque pendant les vacances de février.

Avec participation : thalassothérapie, tennis et équitation à 3 km, golf à 2 km...

## Demi-pension, accueil possible pour handicapés accompagnés



**ACCES** : Gare SNCF de Biarritz (4 km) et Bayonne (9 km), Aéroport de Biarritz (4 km) ; parking clôturé gratuit.

**ARRIVEE** le samedi entre 17h et 20h.

**DEPART** le samedi avant 10h.

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une priorité par semaine pour : 2 doubles, sanitaires complets, téléphone et télévision (avec participation).

**AU VILLAGE-CLUB** : 210 logements dans bâtiment en forme de paquebot. Restauration en buffet ou service à table avec repas à thème et spécialités régionales. Restaurant enfants de 3 mois à 5 ans (vacances scolaires de février). Espace tourisme, réception, salons de jeux, bar et restaurants, patio, salon avec coin cheminée, bibliothèque et salle de spectacles. Tous commerces et services à Anglet et Biarritz.

**Option « Confort + » offerte** : draps et linge de toilette fournis, lits faits à l'arrivée, ménage de départ.

**Les animaux ne sont pas admis.**

**ADRESSE DU SITE** : VVF Vacances " La Chambre d'Amour "  
Promenade des sources – 64600 ANGLET  
Tél. : 05 59 31 31 31 – Fax : 05 59 03 33 79

### TARIF VVF Demi-pension/pers/semaine base chambre double, draps fournis.

Gratuit pour les bébés de 0 à 3 mois.

Frais de dossier 25 € (taxes de séjour en sus à payer sur place).

	adulte	6 à – 12 ans	2 à – 6 ans	3 mois à – 2 ans*	chambre indiv.
<b>Date butoir hiver : 15 octobre 2003</b>					
du 3/01 au 31/01/04	173,60 €	140 €	89,60 €	39,20 €	217 €
du 31/01 au 7/02/04	173,60 €	140 €	89,60 €	39,20 €	217 €
du 7/02 au 6/03/04	214,20 €	172,55 €	154,70 €	65,45 €	267,75 €
du 6/03 au 27/03/04	173,60 €	140 €	89,60 €	39,20 €	217 €
du 27/03 au 3/04/04	173,60 €	140 €	89,60 €	39,20 €	217 €

**Supplément pension complète par semaine (6 repas) (non subventionné) : 70 €/adulte, 56 €/enfant de 2 à – 12 ans.**  
Possibilité d'achat de repas sur place.

\* Comprend les repas (demi-pension) au restaurant en présence des parents, le Club Poussins entre le 7/02 et le 6/03/2004.

(Conditions d'annulation page 5)



## OBERNAI (Bas-Rhin)

Gestionnaire : **V.V.F. – Bons CAF acceptés** (à présenter **DIRECTEMENT** sur le site de séjour)  
Renseignements et inscriptions: Céline NYARY  
Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir hiver** : 15/10/2003

**Date butoir printemps** : 26/01/2004

Après cette date, il sera possible d'obtenir une réservation **dans la limite des places et du budget disponibles.**

**SITUATION** : Laissez vous charmer par une cité médiévale et ses maisons à colombages, la région alsacienne, le Mont Sainte-Odile, le château du Haut-Kœnigsbourg.

**ENVIRONS** : la route des vins, Strasbourg, Colmar. L'Allemagne.

### ANIMATIONS :

#### Gratuit :

- à la résidence (chaque semaine, pendant les vacances scolaires) : balade découverte familiale, animations en fin d'après-midi, rdv découverte de la région, 3 soirées d'animation...

#### Pendant les vacances scolaires :

- Enfants de 4 à 10 ans : clubs ouverts 20 h/semaine.

Jeux, ateliers, spectacles des enfants.

- Enfants de 11 à 17 ans : 20 h d'animation/semaine. Rdv en journée et soirée.

#### **Avec participation :**

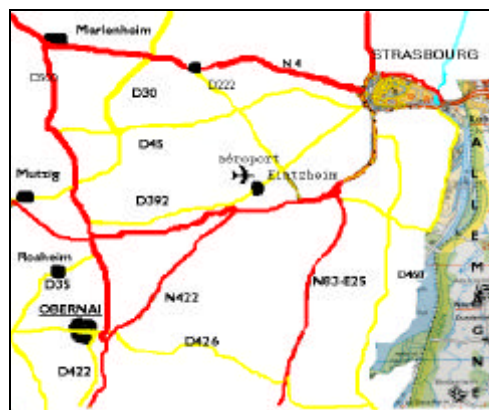
Repas des réveillons, découverte guidée du terroir alsacien, « Alsace et gastronomie » du 20/12 au 3/01/04, tennis à 50 m, centre équestre (à l'extérieur), location de VTT à 1 km...

#### **LES " PLUS " DE VVF (en sus, non subventionnés) :**

**Forfait « Confort plus »** : draps et linge de toilette fournis, lits faits à l'arrivée, ménage de départ. 23 € par personne et par séjour.

Location de draps sur place en sus : 7€/ pers et 3 € par enfant de moins de 2 ans.

## Location, accueil possible pour handicapés accompagnés



**ACCES** : Gare SNCF d'Obernai (1,5 km) ou de Strasbourg (30 km). **Voiture indispensable.**

**ARRIVEE** le samedi entre 17h et 20h

**DEPART** le samedi avant 10h

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une priorité (voir tableau ci-dessous : colonne grisée) par semaine sur : 1 appartement 3 pièces 4 personnes et 1 enfant de moins de 10 ans comprenant séjour avec kitchenette (avec four) et divan pour 1 enfant, 2 chambres, chacune équipée de salle d'eau avec toilettes.

**La résidence** comprend 128 logements avec balcon, téléphone et TV (payants), répartis en 5 hameaux de 3 étages dans un parc verdoyant de 3 ha. Réception, bar, bibliothèque multilingue, salon de télévision, espaces animation, tourisme et jeux. Restaurant ouvert tous les soirs (payant) en vacances scolaires ; carte de spécialités alsaciennes, soirées festives et restauration à emporter. Demi-pension du 29/11 au 20/12/03.

(Conditions d'annulation page 5)

**Les animaux ne sont pas admis.**

**ADRESSE DU SITE** : VVF Villages " Les Géraniums "  
2, rue de Berlin – BP 43 – 67212 OBERNAI CEDEX  
Tél. : 03 88 49 45 45 – Fax : 03 88 49 90 32

<b>TARIF VVF PAR SEMAINE + frais de dossier 25 € (taxes de séjour en sus à régler sur place)</b>			
<b>DATES</b>	<b>2 pièces 2 pers + 1 enf – 10 ans. non prioritaire</b>	<b>3 pièces 4 pers + 1 enf – 10 ans. prioritaire</b>	<b>4 pièces 6 pers + 2 enf – 10 ans. non prioritaire</b>
<b>Date butoir hiver : 15 octobre 2003</b>			
du 29/11 au 20/12/03	<b>184,80 €</b>	<b>229,60 €</b>	<b>285,60 €</b>
du 20/12/03 au 3/01/04	<b>321,30 €</b>	<b>404,60 €</b>	<b>505,75 €</b>
<b>Date butoir printemps : 26 janvier 2004</b>			
du 6/03 au 27/03/04	<b>184,80 €</b>	<b>229,60 €</b>	<b>285,60 €</b>
du 27/03 au 3/04/04	<b>184,80 €</b>	<b>229,60 €</b>	<b>285,60 €</b>
Supplément demi-pension 7 dîners et 7 petits déjeuners du 29/11 au 20/12/03 (non subventionné) : 126€/adulte, 70 €/enfant de 2 à moins de 12 ans.			

## L'ALPE D'HUEZ (Isère)

Gestionnaire : **INVAC** - Village agréé CAF N° 7938279

**Renseignements** : Céline MAITRE DEUNF  
Tél : 01 49 55 54 41 - Fax 01 49 55 74 41 ou 80 59

**Date butoir Hiver et printemps : 10 octobre 2003**

Après ces dates, il ne sera possible d'obtenir une réservation que dans la limite des places et du budget disponibles.

**SITUATION** : A 1.860 m d'altitude, l'Alpe d'Huez est un des grandes domaines du Dauphiné, de réputation internationale, aménagé par toutes les glisses, il est enneigé toute l'année.

Domaine skiable des Grandes Rousses : Dénivelé de 2080 m avec 220km de pistes, 85 remontées mécaniques et 700 canons à neige.

### VOTRE SEJOUR en PENSION, DEMI-PENSION ou LOCATION.

A 350 m du départ des remontées mécaniques des « bergers », l'ASMA vous propose son village de vacances. Il est composé de trois petites résidences comprenant chacune 15 appartements (26m<sup>2</sup>) et d'un espace commun de vie (à 30m) avec accueil, restaurant, bar, salle de spectacles, salon TV, club enfants et buanderie.

**Attention** : En pension et demi-pension, village réservé aux familles de 4 personnes et plus, surtout en période de vacances scolaires.

### LOISIRS

- Animation familles assurée par « Accueil 2001 » du 20/12/2003 au 24/04/2004.
- Ski de piste : 108 pistes dont 39 vertes, 30 bleues, 26 rouges et 13 noires, espace débutants, surf et snow.
- Accès aux remontées mécaniques : Seuls les forfaits de ski alpin VISALP de 6 jours ou 5 jours seront subventionnés au quotient familial pour les personnes de votre foyer fiscal figurant sur votre bulletin d'inscription. Il vous suffira de nous transmettre, dans un délai d'un mois après votre retour, une facture détaillée de ces forfaits accompagnée des cartes utilisées (ces dernières pourront vous être retournées).

**Vos enfants** : Nurserie de 2 à 4 ans,  
Club de 5 à 11 ans du dimanche au vendredi.

### OUVERTURE :

**Pension, Location** : du 20/12/2003 au 24/04/ 2004

**Demi-pension** :  
du 03/01 au 07/02/2003 et du 06/03 au 03/04/2004

**ADRESSE DU SITE** : RELAIS SOLEIL RENCONTRES  
LES OUTARIS  
38750 ALPE d'HUEZ  
Tél : 04.76.80.30.43

## Pension complète, Demi-Pension ou Location



**ARRIVEE** : samedi 16h (dîner pour la pension)

**DEPART** : samedi 10h (petit-déjeuner pour la pension)

### ACCES :

Route : après Alpe Huez, suivre « accès est » et 1<sup>ère</sup> route à gauche après la station service.

SNCF : Gare de Grenoble, puis car (55 km)  
Cars VFD – Tél : 08.20.83.38.33



**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une réservation prioritaire par semaine dans :

- 2 appartements de 5 personnes et 2 de 6 personnes  
(vacances scolaires Noël et Printemps)
- 5 appartements de 5 personnes et 3 de 6 personnes  
(vacances scolaires de février)
- 2 appartements de 5 personnes  
(hors vacances scolaires)

Les appartements de 5 lits comprennent un séjour avec kitchenette équipée et 2 lits gigognes, une chambre avec 3 lits, 1 sanitaire pour chaque pièce .  
Les appartements de 6 lits comprennent un séjour avec kitchenette équipée et 2 lits gigognes, une chambre avec 2 lits superposés (4 couchages) et sanitaires.

### CONDITIONS DE SEJOUR :

Entretien du logement par la famille. Draps fournis. Vin compris aux repas en pension et demi-pension.

Possibilité de panier-repas sur les pistes.  
Demi-pension possible **sauf** pendant les vacances scolaires de fin d'année et de février.

# TARIFS ALPE D'HUEZ

**Bons CAF acceptés. Numéro d'agrément : 7938279. Age des enfants au jour d'arrivée (gratuité pour les enfants de moins de 1 an sans prestation) - Frais d'adhésion 11 € Taxe de séjour en sus.** Assurance annulation 26,68 € en location et 13,42 € par personne et par séjour en pension et ½ pension (à préciser sur votre bulletin d'inscription). 19,06 € par personne et par séjour en location entre le 1/11/03 et le 30/04/04. Si vous omettez de le faire, vous ne pourrez pas bénéficier de ce service. (Voir conditions d'annulation page 6)

(1) Mode de calcul du quotient familial de l'INVAC : Revenu imposable (sur dernier avis d'imposition) divisé par 12 fois le nombre de parts fiscales.

Déduire ensuite la subvention ASMA (de 10 à 60 %) en vous reportant au mode de calcul indiqué dans la note de service.

Toute modification de la demande de séjour entraînera des frais de la part de notre prestataire d'un montant de 30,50 €

A titre indicatif, tarifs forfaits de ski 6 jours Visalp : 171,50 € pour les adultes et 121,50 € pour les enfants

Quotient familial de l'INVAC mensuel par part fiscale (1)								
Moins de 325 €		Moins de 460 €		Moins de 730 €		730 € et +		
Pension	½ pension	Pension	½ pension	Pension	½ pension	Pension	½ pension	
Du 20 décembre au 27 décembre 2003 – du 17 janvier au 31 janvier 2004 – du 13 mars au 27 mars 2004								
+ de 16 ans	294,00 €	235,20 €	312,00 €	249,60 €	346,00 €	276,80 €	381,00 €	304,80 €
de 11 à 15 ans	264,60 €	211,68 €	280,80 €	224,64 €	311,40 €	249,12 €	342,90 €	374,32 €
de 6 à 10 ans	235,20 €	188,16 €	249,60 €	199,68 €	276,80 €	221,44 €	304,80 €	243,84 €
de 3 à 5 ans	176,40 €	141,12 €	187,20 €	149,76 €	207,60 €	166,08 €	228,60 €	182,88 €
de 1 à 2 ans	117,60 €	93,76 €	124,80 €	99,84 €	138,40 €	110,72 €	152,40 €	121,92 €
Location Appt 5/6 pers.		450 €						
Du 27 décembre au 3 janvier 2004								
+ de 16 ans	315,00 €	non	333,00 €	non	370,00 €	non	407,00 €	non
de 11 à 15 ans	283,50 €	non	299,70 €	non	333,00 €	non	366,30 €	non
de 6 à 10 ans	252,00 €	non	266,40 €	non	296,00 €	non	325,60 €	non
de 3 à 5 ans	189,00 €	non	199,80 €	non	222,00 €	non	244,20 €	non
de 1 à 2 ans	126,00 €	non	133,20 €	non	148,00 €	non	162,80 €	non
Location Appt 5/6 pers.		650 €						
Du 03 janvier au 10 janvier – du 10 avril au 24 avril 2004								
+ de 16 ans	230,00 €	184,00 €	243,00 €	194,40 €	270,00 €	216,00 €	297,00 €	237,60 €
de 11 à 15 ans	207,00 €	165,60 €	218,70 €	174,96 €	243,00 €	194,40 €	267,30 €	213,84 €
de 6 à 10 ans	184,00 €	147,20 €	194,40 €	155,52 €	216,00 €	172,80 €	237,60 €	190,08 €
de 3 à 5 ans	138,00 €	110,40 €	145,80 €	116,64 €	162,00 €	129,60 €	178,20 €	142,56 €
de 1 à 2 ans	92,00 €	73,60 €	97,20 €	77,76 €	108,00 €	86,40 €	118,80 €	95,04 €
Location Appt 5/6 pers.		350 €						
Du 10 janvier au 17 janvier – du 31 janvier au 07 février – du 06 mars au 13 mars – du 27 mars au 10 avril 2004								
+ de 16 ans	249,00 €	199,20 €	263,00 €	210,40 €	293,00 €	234,40 €	322,00 €	257,60 €
de 11 à 15 ans	224,10 €	179,28 €	236,70 €	189,36 €	263,70 €	210,96 €	289,80 €	231,84 €
de 6 à 10 ans	199,20 €	159,36 €	210,40 €	168,32 €	234,40 €	187,52 €	257,60 €	206,08 €
de 3 à 5 ans	149,40 €	119,52 €	157,80 €	126,24 €	175,80 €	140,64 €	193,20 €	154,56 €
de 1 à 2 ans	99,60 €	79,68 €	105,20 €	84,16 €	117,20 €	93,76 €	128,80 €	103,04 €
Location Appt 5/6 pers.		350 €						
Du 07 février au 06 mars 2004								
+ de 16 ans	363,00 €	non	385,00 €	non	427,00 €	non	470,00 €	non
de 11 à 15 ans	326,70 €	non	346,50 €	non	384,30 €	non	423,00 €	non
de 6 à 10 ans	290,40 €	non	308,00 €	non	341,60 €	non	376,00 €	non
de 3 à 5 ans	217,80 €	non	231,00 €	non	256,20 €	non	282,00 €	non
de 1 à 2 ans	145,20 €	non	154,00 €	non	170,80 €	non	188,00 €	non
Location Appt 5/6 pers.		844 €						

## GOURETTE (Pyrénées-Atlantiques)

Gestionnaire : **V.V.F. – Bons CAF acceptés** (à présenter **DIRECTEMENT** sur le site de séjour)

Renseignements et inscriptions : Céline NYARY

Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir hiver** : 15/10/2003

Après cette date, il sera possible d'obtenir une réservation **dans la limite des places et du budget disponibles.**

**SITUATION** : dans un cirque de montagne à 1400 m d'altitude sur la route du col de l'Aubisque dans la vallée d'Ossau.

**ENVIRONS** : Pic du Midi d'Ossau, Artouste, Formigal, Pau (53 km), Lourdes, grottes de Bétharam, Cirque de Gavarnie.

Station de Gourette : 30 km de pistes sur 1000 m de dénivélé. 25 pistes, 15 remontées mécaniques dont 1 télécabriolet débrayable 4 places, 86 canons à neige.

Snowpark pour les surfeurs. 1 télécabine.

### ANIMATIONS :

#### Gratuit :

- au village-club : animations en fin d'a.m. et soirée : cinéma, « anim'cocktail ». Animations en soirée : show enfants (boums, clowns, marionnettes, magie...), nuit des tournois, ambiance discothèque ;

- enfants 3 mois/5 ans (toute la saison) et 6/10 ans (vac. scol.) : clubs d'activités ; jeux, ateliers, spectacle des enfants ;

- 11/17 ans (vac. scol.) : rdv d'après-ski, dîners et soirées...

#### Avec participation :

- écoles de ski (alpin, surf, raquettes ; Jardin des Neiges dès 3 ans) ;

- pendant vac. scol. : accompagnement enfant de – 6 ans aux cours de ski.

## Demi-pension



**ACCES** : Route N134 ; SNCF : gare de Pau (53 km) + car N134. **Voiture conseillée.** Parking gratuit au village-club.

**ARRIVEE** le samedi entre 17h et 20h.

**DEPART** le samedi avant 10h.

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une priorité par semaine sur : 2 chambres de 4 à 6 personnes avec sanitaire complet, draps fournis.

**Le village-club** comprend 148 logements, petits bâtiments avec vue sur la montagne, à 1400 m d'altitude. Réception, espace montagne, 2 restaurants avec vue panoramique, bar, bibliothèque, salons, espace d'animation, salle de TV, coin cheminée, salle de cinéma grand écran. Restauration en buffet, avec repas à thème et spécialités régionales. Espace restauration pour enfants de 3 mois à 5 ans.

**Option « Confort plus » offerte** : lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni, ménage de départ.

**Les animaux ne sont pas admis.**

(Conditions d'annulation page 5)

**ADRESSE DU SITE** : VVF Vacances " Lou Sarri "

Gourette – 64440 EAUX-BONNES

Tél. : 05 59 05 10 15 – Fax : 05 59 05 14 18

**TARIF VVF Demi-pension/pers/semaine. 7 petits-déjeuners et 7 repas (vin compris), draps fournis. Frais de dossier 25 € (taxes de séjour en sus à régler sur place). Gratuit pour les bébés de 0 à 3 mois.**

DATES	adulte	6 à – 12 ans	2 à – 6 ans	3 mois à – 2 ans*	single
<b>Date butoir hiver : 15 octobre 2003</b>					
du 20/12 au 27/12/03	238 €	190,40 €	170 €	113,05 €	333,20 €
du 27/12/03 au 3/01/04	297,50 €	238 €	211,65 €	113,05 €	416,50 €
du 3/01 au 17/01/04	196 €	156,80 €	95,20 €	56 €	274,40 €
du 17/01 au 31/01/04	224 €	179,20 €	112 €	56 €	313,60 €
du 31/01 au 7/02/04	252 €	201,60 €	123,20 €	56 €	352,80 €
du 7/02 au 14/02/04	346,50 €	277,20 €	245,70 €	119,70 €	485,10 €
du 14/02 au 28/02/04	396,90 €	315 €	277,20 €	119,70 €	555,66 €
du 28/02 au 6/03/04	346,50 €	277,20 €	245,70 €	119,70 €	485,10 €
du 6/03 au 13/03/04	229,60 €	184,80 €	112 €	56 €	321,44 €
du 13/03 au 27/03/04	196 €	156,80 €	95,20 €	56 €	274,40 €

Supplément pension complète/semaine 6 repas (non subventionné) à commander lors de votre inscription : 70 €/adulte, 56 €/enfant de 2 ans à moins de 12 ans. Possibilité d'achat de repas sur place.

\* Le forfait **spécial bébé** comprend les repas (demi-pension) au restaurant en présence des parents, le Club Poussins du dimanche au vendredi.

## SAINT-LARY-SOULAN (Hautes-Pyrénées)

Gestionnaire : **V.V.F. - Bons CAF acceptés** (à présenter **DIRECTEMENT** sur le site de séjour)  
Renseignements : Céline NYARY  
Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir hiver** : 15/10/2003

**Date butoir printemps** : 26/01/2004

Après ces dates, il sera possible d'obtenir une réservation **dans la limite des places et du budget disponibles.**

**SITUATION** : à 850 m d'altitude, bénéficiant d'un grand ensoleillement.

**ENVIRONS**: Bagnères-de-Luchon, Piau-Engaly, Pic du Midi, Cols du Tourmalet et d'Aspin, Réserve du Néouvielle, Gavarnie, Espagne.

Ski alpin : au Plat d'Adet (1700 / 2400 m) : 90 km de pistes, 33 remontées mécaniques, 180 canons à neige. Accès au Plat d'Adet par téléphérique à 1 km de la résidence.

Ski de fond : 6 km de pistes au Plat d'Adet et 10 km de pistes à 10 km.

### ANIMATIONS :

#### Gratuit :

- à la résidence : animations en fin d'a.m. et soirée ;
- enfants de 2/5 ans (toute la saison) et 6/10 ans (pendant vac. scol.) : clubs ouverts en demi-journées ; jeux, ateliers, spectacle des enfants ;
- 11/17 ans (pendant vac. scol.) : rdv en fin d'a.m. et soirée.

#### Avec participation :

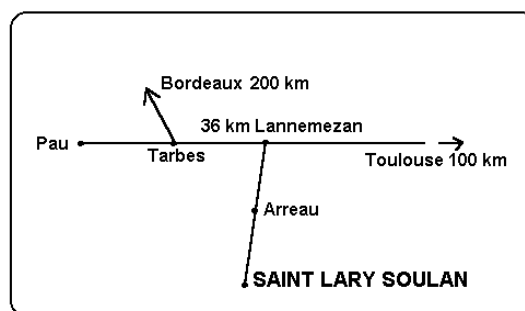
Sortie raquettes avec accompagnateur, patinoire, cinéma, Jardin des Neiges (enfants de 4/5 ans)...

### LES " PLUS " DE VVF (en sus et non subventionnés) :

**Forfait « Confort plus »** : draps et linge de toilettes fournis, lits faits à l'arrivée, ménage de départ. 23 € par personne et par séjour.

Location de draps sur place en sus : 7 €/ pers et 3 €/ enfant de moins de 2 ans.

## Location



**ACCES** : route A64, D 929

Gare SNCF de Lannemezan à 40 km avec service de Cars. TGV à Tarbes à 75 km. **Voiture indispensable.**

**ARRIVEE** le samedi entre 17h et 20h

**DEPART** le samedi avant 10h.

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une priorité (voir tableau ci-dessous : colonne grisée) sur : un appartement

2 pièces en duplex, séjour avec kitchenette (four), 1 chambre séparée ou non du séjour, 1 chambre, salle d'eau et toilettes séparées, prise TV...

**La résidence** comporte 80 logements mitoyens en duplex, répartis dans 8 pavillons étagés à flanc de montagne, dominant la vallée de Saint-Lary, à 850 m d'altitude. Réception avec bar, restaurant, bibliothèque, salle de télévision, espaces animation et jeux. Tous commerces et services médicaux à 800 m.

**Les animaux ne sont pas admis.**

(Conditions d'annulation page 5)

**ADRESSE DU SITE** : VVF Villages "L'Auregon"

Rue de l'Oasis – 65170 ST LARY SOULAN

Tél. : 05 62 39 42 20 – Fax : 05 62 39 47 65

### TARIF VVF PAR SEMAINE + frais de dossier 25 € (taxes de séjour en sus à régler sur place).

DATES	2 pièces 2/3 pers. non prioritaire.	2 pièces 4 ou 6 pers. prioritaire.	3 pièces 7 pers. non prioritaire.
<b>Date butoir hiver : 15 octobre 2003</b>			
du 20/12 au 27/12/03	-	410,55 €	499,80 €
du 27/12/03 au 3/01/04	-	517,65 €	630,70 €
du 3/01 au 17/01/04	184,80 €	229,60 €	280 €
du 17/01 au 31/01/04	207,20 €	257,60 €	313,60 €
du 31/01 au 7/02/04	252 €	313,60 €	380,80 €
du 7/02 au 14/02/04	-	567 €	693 €
du 14/02 au 28/02/04	-	648,90 €	793,80 €
du 28/02 au 6/03/04	-	567 €	693 €
du 6/03 au 13/03/04	252 €	313,60 €	380,80 €
du 13/03 au 20/03/04	207,20 €	257,60 €	313,60 €
du 20/03 au 27/03/04	184,80 €	229,60 €	280 €
du 27/03 au 3/04/04	184,80 €	229,60 €	280 €
<b>Date butoir printemps : 26 janvier 2004</b>			
du 3/04 au 17/04/04	238 €	297,50 €	362,95 €

Attention : le 2 pièces 2/3 pers. ne peut être loué du 20/12/03 au 3/01/04 ni du 7/02 au 6/03/04

## LANSLEVILLARD (Savoie)

Gestionnaire : **V.V.F. - Bons CAF acceptés** (à présenter **DIRECTEMENT** sur le site de séjour)  
Renseignements et inscriptions : Céline NYARY  
Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir hiver** : 15/10/2003

Après cette date, il sera possible d'obtenir une réservation **dans la mesure des places et du budget disponibles.**

**SITUATION** : A 1500 m d'altitude dans un cadre boisé de la Haute - Maurienne.

### ENVIRONS :

ski alpin : 1 télésiège devant la résidence. Toutes formes de glisse (80 km de pistes ; 24 remontées mécaniques).

Snow park.

ski de fond : 2 boucles à 3 km de la résidence. 80 km de pistes à 7 km.

Raquettes et promenades.

### ANIMATIONS :

#### Gratuit :

- piscine couverte, patinoire.

- enfants de 2/5 ans (toute la saison) et de 6/10 ans (pendant vacances scolaires) : clubs ouverts en demi-journées ; jeux, ateliers, spectacles des enfants.

- jeunes 11/17 ans (pendant vac. scol.) : rdv en fin d'après-midi et en soirée.

#### Avec participation :

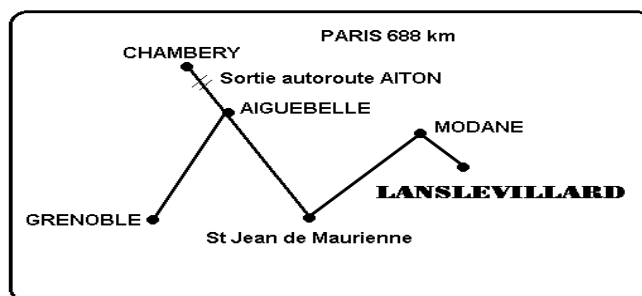
Jardin des neiges (pour les 3/5 ans), découverte de la neige (pour les 3/4 ans). Pour tous : cinéma, spectacle son et lumière...

### LES " PLUS " DE VVF (en sus et non subventionnés) :

**Forfait « Confort plus »** : draps et linge de toilette fournis, ménage de départ. 23 €/personne et par séjour.

Location de draps sur place en sus : 7 €/pers et 3 €/enfant de moins de 2 ans.

## Location, accueil possible pour handicapés accompagnés



**ACCES** : Route : RN6 et CD902. Autoroute A3 jusqu'à Aiton.

SNCF : gare de Modane T.G.V. à 25 km (liaison entre Modane et la Haute- Maurienne assurée par les services de cars et taxis). **Voiture indispensable.**

**ARRIVEE** le samedi entre 17h et 20h.

**DEPART** le samedi avant 10h.

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une priorité par semaine (voir tableau ci-dessous : colonne grisée) sur : 1 appartement 2 pièces de 4 ou 5 pers avec un séjour-chambre, kitchenette avec four, sanitaire complet.

**La résidence** comporte 96 logements mitoyens, situés au pied des pistes, dans de petits ensembles de 1, 2 ou 3 étages. Réception, bibliothèque, salon de télévision et de jeux.

Casiers à ski.

Tous commerces à 300 m.

### Les animaux ne sont pas admis

(Conditions d'annulation page 5)

**ADRESSE DU SITE** : VVF Villages " Les Terres Grasses "

73480 VAL CENIS LANSLEVILLARD

Tél. : 04 79 05 92 88 – Fax : 04 79 05 80 75

### TARIF VVF PAR SEMAINE + frais de dossier 25 € (taxes de séjour en sus à régler sur place).

DATES	Studio 2 pers. non prioritaire	Studio 2 pers + 1 enf – 10 ans non prioritaire	2 pièces 4 ou 5 pers. prioritaire	3 pièces 7 pers. non prioritaire
<b>Date butoir hiver : 15 octobre 2003</b>				
du 20/12 au 27/12/03	267,75 €	357 €	446,25 €	547,40 €
du 27/12/03 au 3/01/04	345,10 €	458,15 €	571,20 €	696,15 €
du 3/01 au 17/01/04	140 €	184,80 €	229,60 €	280 €
du 17/01 au 31/01/04	190,40 €	257,60 €	319,20 €	392 €
du 31/01 au 7/02/04	212,80 €	280 €	352,80 €	431,20 €
du 7/02 au 14/02/04	485,10 €	642,60 €	806,40 €	982,80 €
du 14/02 au 28/02/04	510,30 €	680,40 €	850,50 €	1039,50 €
du 28/02 au 6/03/04	485,10 €	642,60 €	806,40 €	982,80 €
du 6/03 au 13/03/04	252 €	336 €	420 €	515,20 €
du 13/03 au 20/03/04	212,80 €	280 €	352,80 €	431,20 €
du 20/03 au 27/03/04	140 €	184,80 €	229,60 €	280 €
du 27/03 au 3/04/04	140 €	184,80 €	229,60 €	280 €
<b>Date butoir printemps : 26 janvier 2004</b>				
du 3/04 au 24/04/04	202,30 €	273,70 €	339,15 €	416,50 €

## LELEX (Ain)

Gestionnaire : **V.V.F. - Bons CAF acceptés** (à présenter **DIRECTEMENT** sur le site de séjour)

**Renseignements et inscriptions** : Céline NYARY

Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir hiver** : 15/10/2003

**Date butoir printemps** : 26/01/2004

Après ces dates, il sera possible d'obtenir une réservation **dans la limite des places et du budget disponibles.**

**SITUATION** : une station qui mérite d'être mieux connue, dans la haute vallée de la Valserine, à 4 heures de Paris. A 900 m d'altitude, au pied du Crêt de la Neige (1713 m) qui propose une très belle vue sur le lac Lemman et le Massif du Mont Blanc.

**ENVIRONS** : St-Claude, Oyonnax, Crêt de la Neige, Col de la Faucille, Pays de Gex, Ferney Voltaire, Genève, Lac Lemman, Suisse.

**Ski alpin** : 32 km de pistes, 24 remontées mécaniques et canons à neige.

**Ski de fond** : 140 km de pistes (domaine de La Valserine, sur place ; de La Vattay, à 15 km ; en forêt du Massacre, à 13 km).

### ANIMATIONS :

#### Gratuit :

- pendant les vacances scolaires, chaque semaine : 1 balade découverte de l'environnement local, 2 rdv familiaux et 3 soirées animation ;

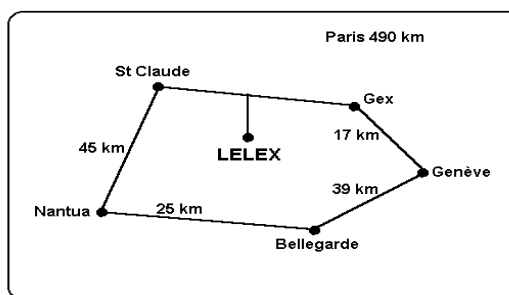
- enfants 6/10 ans (vac. scol.) : 20 h. d'animation par semaine en demi-journées. Jeux, ateliers...

A 200 m : garderie possible pour les 4/5 ans.

#### Avec participation :

Ecole de ski ESF et Jardin des Neiges (dès 4 ans, jusqu'au 28/03/04). Garderie possible pour les 6 mois/3 ans jusqu'au 28/03/04)

## Location



**ACCES**: Gare SNCF de Bellegarde (TGV) à 26 km.  
**Voiture indispensable.**

**ARRIVEE** le samedi entre 17h et 20h.

**DEPART** le samedi avant 10h.

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une priorité (voir tableau ci-dessous : colonne grisée) par semaine sur : 1 appartement 4 ou 6 personnes comprenant un séjour-chambre (canapé lit pour 2 pers.) avec kitchenette et une chambre enfants (lits superposés) salle d'eau et toilettes séparées.

**La résidence** comprend 60 logements de plain-pied ou en étage répartis en petits hameaux, à 900 m d'altitude. Réception, espace tourisme, bibliothèque, espace jeux, coin cheminée.

Tous commerces et services à 300 m.

**Animaux acceptés : 32 € par semaine (un par foyer).**

(Conditions d'annulation page 5)

ADRESSE DU SITE : VVF Villages " La Valserine "

01410 LELEX

Tél. : 04 50 20 90 20 – Fax : 04 50 20 91 35

<b>TARIF VVF PAR SEMAINE + frais de dossier 25 € (taxes de séjour en sus à régler sur place). Draps fournis.</b>		
<b>DATES</b>	<b>2 pièces 4, 5 ou 6 pers. prioritaire</b>	<b>3 pièces 8 pers. non prioritaire</b>
<b>Date butoir hiver : 15 octobre 2003</b>		
du 20/12 au 27/12/03	410,55 €	499,80 €
du 27/12/03 au 3/01/04	505,75 €	618,80 €
du 3/01 au 31/01/04	201,60 €	246,40 €
du 31/01 au 7/02/04	235,20 €	285,60 €
du 7/02 au 14/02/04	598,50 €	730,80 €
du 14/02 au 28/02/04	686,70 €	837,90 €
du 28/02 au 6/03/04	598,50 €	730,80 €
du 6/03 au 13/03/04	235,20 €	285,60 €
du 13/03 au 27/03/04	201,60 €	246,40 €
du 27/03 au 3/04/04	201,60 €	246,40 €
<b>Date butoir printemps : 26 janvier 2004</b>		
du 3/04 au 24/04/04	249,90 €	303,45 €

## EVIAN (Haute-Savoie)

Gestionnaire : **V.V.F. – Bons CAF acceptés** (à présenter **DIRECTEMENT** sur le site de séjour)  
Renseignements et inscriptions : Céline NYARY  
Tél. : 01 49 55 40 37 - Fax 01 49 55 74 41

Date butoir hiver : **15/10/2003**

**Après cette date, il sera éventuellement possible d'obtenir une réservation** dans la limite des places et du budget disponibles.

**SITUATION** : Une situation exceptionnelle au bord du lac Lemman. Ville d'eau réputée entre la remise en forme et les randonnées alpêtres.

**ENVIRONS** : Les rives françaises et suisses du Lac Lemman. Les Alpes de Haute-Savoie et du pays du Mont Blanc. Tout près, la Suisse par bateau, Lausanne.  
A 15 mn de Thollon-les-Mémises : pistes de ski alpin et ski de fond.

### ANIMATIONS :

#### Gratuit :

- pour tous : animations en fin d'après-midi et soirée ;
- enfants 2/10 ans (pendant vac. scol.) : clubs ouverts en demi-journées. Jeux, ateliers, spectacles des enfants ;
- 11/17 ans (pendant vac. scol.) : rdv fin d'après-midi et soirée.

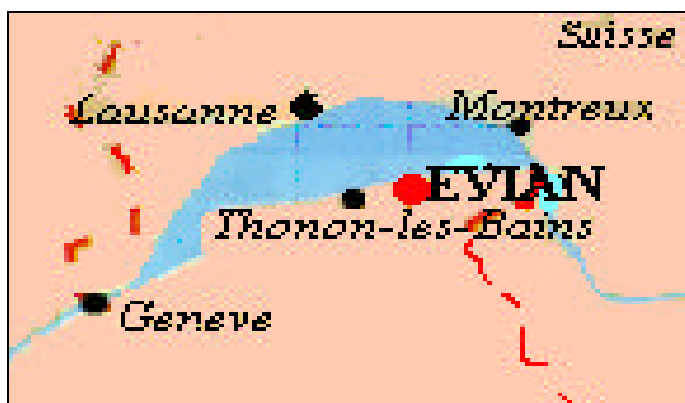
#### Avec participation :

Sorties raquettes avec accompagnateur, visite du patrimoine, hermes d'Evian à 800 m...

### LES " PLUS " DE VVF (en sus et non subventionnés) :

**Forfait « Confort plus »** : draps et linge de toilette fournis, ménage de départ. 23 € par personne et par séjour. Location de draps sur place en sus : 7 €/pers et 3 €/enfant de moins de 2 ans.

## Location, accueil possible pour handicapés accompagnés



**ACCES** : TGV Bellegarde + gares SNCF Evian (à 2 km) ou Lausanne avec traversée régulière par bateau (35 mn). Aéroport Genève à 50 km.

**ARRIVEE** le samedi entre 17h et 20h

**DEPART** le samedi avant 10h

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'une priorité (voir tableau ci-dessous : colonne grisée) par semaine sur : 1 logement 3 pièces 4 à 6 personnes comprenant séjour avec kitchenette, 2 chambres (1 avec 1 lit double et 1 avec lits simples ou lits superposés), 2 salles d'eau avec toilettes, téléphone.

**La résidence** comporte 160 logements mitoyens avec balcon, téléphone, répartis dans les pavillons sur 3 niveaux, proches du Lac Lemman. Réception, restaurants et salon-bar avec cheminée, bibliothèque, salons de lecture et de TV, billard, espaces animation, tourisme et jeux. Supérette à 50 m et tous commerces à 500 m.

**Les animaux ne sont pas admis.**

**ADRESSE DU SITE** : VVF Villages " Lac et Montagne "

Quai Paul Léger - 74500 EVIAN

Tél. : 04 50 83 17 00 – Fax : 04 50 83 18 00

### TARIF VVF PAR SEMAINE + frais de dossier 25 € (taxes de séjour en sus à régler sur place).

DATES	Studio 2 pers + 1 enf -10 ans. non prioritaire	2 pièces 4 pers. non prioritaire	Studio face à face 4 pers. non prioritaire	3 pièces 4, 5 ou 6 pers. prioritaire	4 pièces 8 pers. non prioritaire
<b>Date butoir hiver : 15 octobre 2003</b>					
du 7/02 au 14/02/04	214,20 €	302,40 €	340,20 €	359,10 €	447,30 €
du 14/02 au 28/02/04	258,30 €	371,70 €	415,80 €	434,70 €	541,80 €
du 28/02 au 6/03/04	214,20 €	302,40 €	340,20 €	359,10 €	447,30 €

Forfait restauration 7 dîners (non subventionné) du 7/02 au 6/03/04 : 105 €/adulte, 56 €/enfant (2 à - 12 ans).

Supplément demi-pension 7 dîners et 7 petits déjeuners (non subventionné) du 7/02 au 6/03/04 : 140 €/adulte, 77 €/enfant (2 à - 12 ans).

(Conditions d'annulation page 5)



**MARBELLA**  
**ANDALOUSIE « Pueblo Andaluz »**

Gestionnaire : **TOURISTRA**  
 Renseignements et inscriptions : Mme MAITRE DEUNF  
 Tél : 01 49 55 54 41 Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir : 8 octobre 2004**

**Après cette date, il sera possible d'obtenir une réservation dans la limite des places et du budget disponibles mais pas obligatoirement aux mêmes tarifs.**

**ATTENTION : L'Asma ne subventionne pas le transport aérien.**

**SITUATION :** à l'extrême sud de l'Espagne, pays de contraste où les belles plages de sable s'opposent aux paysages de montagnes couronnées de neige jusqu'au printemps. L'influence mauresque très visible dans l'architecture des palais et patios, l'âtre beau et inoubliable.

**ENVIRONNEMENT :** Village de style andalou ; très fleuri, patios, grilles de fer forgé. Environnement résidentiel entouré de jardins. Plage à 800 m. Village de San Pedro à 1 km. Commerces à 20 m. Puerto Banus à 1 km. Marbella à 8 km.

**ANIMATION au Club :** piscine, terrasse solarium, transats. 2 courts de tennis, squash, pétanque, ping-pong, tir à l'arc, volley, salon TV, salle d'animation/spectacle, discothèque.

**Sur la plage :** prêt de planches à voile (sans surveillance), transats et parasols. Navette gratuite plage et centre ville 2 fois par jour.

**Formalités :** carte nationale d'identité valide

**Pour en savoir plus :**

Office National de Tourisme Espagnol  
 43, rue Decamps 75016 Paris  
 Tél : 01 45 03 82 50

**2 formules : rendez vous village et départ Paris, transport non subventionné**



**ACCES :**

en rendez vous village ou au départ de Paris par avion.. L'ASMA dispose d'une priorité de 4 places par départ.

**LOGEMENT :**

2 chambres de 2 personnes, salle d'eau, toilettes, chauffage.

**RESTAURATION :**

3 repas en buffet au restaurant principal, vin de pays à discrétion.

**Les services :** change, location de voitures, location de vélos à la réception.

**Possibilité de réductions Enfants ou famille monoparentale,** renseignements auprès de :

Mme Céline MAITRE DEUNF : 01 49 55 54 41

**ADRESSE DU SITE : PUEBLO ANDALUZ**  
**Ctra nacional 340 Km 172**  
**29670 San Pedro de Alcantara**  
**Marbella Malaga – Espagne**  
**Tél : 0034 952 788 401**

**DATES et TARIFS RDV VILLAGE :** par personne en pension complète, chambre double à partager.

Les prix comprennent pour les 2 formules: la pension complète, les boissons incluses au repas (vin et eau en carafe), l'animation assurée par l'équipe Touristra, l'assurance assistance-rapatriement

Au départ de Paris, ils comprennent : le transport aérien et les transferts

Les prix ne comprennent pas pour les 2 formules : les excursions facultatives, les boissons en dehors des repas, les pourboires, l'assurance annulation-interruption de séjour (2)

En Rendez-vous Village, les prix ne comprennent pas le transport et les transferts.

Au départ de Paris : les prix ne comprennent pas les taxes d'aéroport obligatoires (à ce jour) : 28,75 €

EN RENDEZ VOUS VILLAGE		AU DEPART DE PARIS le samedi		
DATES	TARIF SEJOUR SUBVENTIONNE	DATES	TARIF TRANSPORT (1) NON SUBVENTIONNE	TARIF SEJOUR SUBVENTIONNE
le 10 avril 2004	333 €	le 10 avril 2004	235 €	383 €
le 17 avril 2004	333 €	le 17 avril 2004	235 €	383 €
le 1er mai 2004	299 €	le 1er mai 2004	235 €	316 €
le 08 mai 2004	318 €	le 08 mai 2004	235 €	354 €
le 15 mai 2004	318 €	le 15 mai 2004	235 €	354 €

(1) Tarifs susceptibles de changement jusqu'au moment du départ.

(2) Assurance annulation-interruption facultative : 17 €/ personne : à préciser sur le bulletin d'inscription. Voir conditions d'annulation page 7.

Supplément chambre individuelle : 130 €/semaine (contingent limité)

## SICILE « Le Florio »

Gestionnaire : **TOURISTRA**

Renseignements et inscriptions :

Mme MAITRE DEUNF

Tél : 01 49 55 54.41 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir : 8 octobre 2003**

**Après cette date, il sera possible d'obtenir une réservation dans la limite des places et du budget disponible mais pas obligatoirement aux mêmes tarifs.**

**ATTENTION : L'Asma ne subventionne pas le transport aérien.**

**SITUATION :** A 45 km de Palerme et 16 km de Cefalù sur une île originale, carrefour de toutes les civilisations de Méditerranée, verte et fleurie au printemps. La plage de sable a un accès direct à l'hôtel.

**ANIMATION au Club :** piscine avec terrasse-solarium, 3 tennis, pétanque, volley, ping-pong, tir à l'arc, mini-golf, planche à voile, pédalos, salle d'animation/discothèque, salons, TV.

**Les services :** à la réception : location de voiture, de TV, change. Boutique.

**RESTAURATION :** petits déjeuners et déjeuners servis en buffets, le dîner est servi à table ou en buffet, vin de pays à discrétion et eau en carafe.

**Formalités :** carte nationale d'identité valide

**Pour en savoir plus :**

Office National de Tourisme Italien

Tél : 01 42 66 66 68

## Pension complète, transport non subventionné



**ACCES :** transport aérien Paris/Palerme/Paris 2h30 environ, transfert aéroport/Le Florio : trajet en bus de 20 mn environ.

L'ASMA dispose d'une priorité de 4 places par départ.

**LOGEMENT :** 2 chambres de 2 personnes, climatisées selon la saison, téléphone, radio, salle de bains avec toilettes.

Possibilité de chambres 3 ou 4 personnes (lits superposés pour enfants (contingent limité) et sans priorité.

**Possibilité de réductions enfants :**

renseignements auprès de

Mme MAITRE DEUNF: 01 49 55 54 41

**ADRESSE DU SITE : Florio Park Hotel**

**Cinisi Mare**

**Palerme – Sicile**

**Tél : 00/39 091 868 42 22**

**TARIF :** par personne en pension complète, chambre double à partager. Supplément chambre individuelle : 118 € (contingent limité, sous réserve de disponibilité).

Ces prix comprennent : le transport aérien sur vols spéciaux, les transferts, la pension complète, l'animation et l'assistance - rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas : les excursions facultatives, les boissons en dehors des repas, l'assurance annulation 17 € par pers, les taxes aéroport obligatoires : 31,72 € par personne (1)

Départ Paris le vendredi	le 09 avril 2004	le 23 avril 2004	le 30 avril 2004	le 07 mai 2004	le 14 mai 2004	le 21 mai 2004	le 28 mai 2004
durée	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine
Tarif transport	256 €	256 €	256 €	256 €	256 €	256 €	256 €
Tarif séjour	459 €	404 €	343 €	404 €	404 €	404 €	404 €
Total	715 €	660 €	599 €	660 €	660 €	660 €	660 €

(1) Tarifs susceptibles de changement jusqu'au moment du départ.

Assurance annulation-interruption facultative : 17 €/personne à préciser sur le bulletin d'inscription

## TUNISIE – Hammamet « Les Lilas »

Gestionnaire : **TOURISTRA**

Renseignements et inscriptions Mme MAITRE DEUNF

Tél : 01 49 55 54 41 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir : 8 octobre 2003**

**Après cette date, il sera possible d'obtenir une réservation dans la limite des places et du budget disponibles mais pas obligatoirement aux mêmes tarifs.**

**ATTENTION : L'Asma ne subventionne pas le transport aérien.**

**SITUATION :** Hammamet, station touristique animée, a su garder son cachet de ville tunisienne authentique avec sa médina et ses échoppes, blanche et bleue au bord de la mer. L'hôtel « Les Lilas » se compose de 2 ou 3 étages desservis par ascenseur, à l'architecture blanche au milieu de jardins fleuris de bougainvillées, à 400 m d'une plage de sable fin.

**ANIMATION au Club :** piscine, terrasse-solarium, transats et parasols, piscine intérieure chauffée, tennis, terrain de pétanque, ping-pong, volley, mini-golf, tir à l'arc, discothèque, salle d'animation et salon TV, café maure.

**Sur la plage :** prêt de planches à voile (sans surveillance), pédalos.

**Avec participation :** hammam, salle de musculation, sauna, jacuzzi.

## Pension complète, transport non subventionné



**ACCES :** transport aérien Paris/Hammamet/Paris 2h20  
transfert aéroport / Les Lilas en car 1 h environ.

L'ASMA dispose d'une priorité de 4 places par départ.

**LOGEMENT :** chambres doubles à partager, avec salle de bain et toilettes. Ces chambres sont dotées d'un balcon ouvrant sur la piscine ou les jardins. Téléphone. Climatisation/chauffage à commande individuelle. Possibilité de chambre quadruple (contingent limité).

**Possibilité de réductions enfants :** renseignements auprès de Mme MAITRE DEUNF  
01 49 55 54 41

**Formalités :** Carte nationale d'identité ou passeport valide + document remis à l'arrivée en Tunisie et à présenter au retour.

**Pour en savoir plus :**  
Office de Tourisme Tunisien  
Tél : 01 47 42 72 67

**ADRESSE DU SITE : « Les Lilas »**  
**8050 Hammamet - TUNISIE**  
**Tél : 00 216 2 226 999**

**TARIF :** par personne en pension complète, chambre double à partager.

Ces prix comprennent : le transport aérien sur vols spéciaux au départ de Paris, les transferts, la pension complète, l'animation et l'assurance assistance - rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas : les excursions facultatives, les boissons en dehors des repas, l'assurance annulation 17€ par personne ; les taxes aéroport obligatoires : à ce jour, 33,75 €/pers.(1).

Départ Paris dimanche	le 15 février 2004	le 22 février 2004	le 21 mars 2004	le 28 mars 2004	le 04 avril 2004	le 25 avril 2004	Le 02 mai 2004
durée	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine	1 semaine
Tarif transport	195 €	195 €	195 €	195 €	238 €	238 €	238 €
Tarif séjour	214 €	214 €	176 €	204 €	232 €	256 €	209 €
Total	409 €	409 €	371 €	399 €	470 €	494 €	447 €

**Supplément chambre individuelle (contingent limité) :** 99 € par semaine, à préciser sur le bulletin d'inscription.  
**Assurance annulation-interruption facultative (voir conditions page 7) :** A préciser sur le bulletin d'inscription.

# HOTEL CLUB « LES PROVINCES »

36, rue de l'Echiquier – 75010 PARIS

Gestionnaire : ASMA

Renseignements : Marius DURAND (Tél. : 01 49 55 86 08)

Fax : 01 49 55 74 41

**SITUATION** : L'hôtel des Provinces est situé à proximité des grands boulevards, soit le quartier des théâtres, tout proche d'Opéra, à deux pas du quartier de la Nouvelle Athènes, donc du musée Gustave Moreau (qui mène directement à Montmartre). Les passages couverts y sont nombreux et permettent de se promener à l'écart de la circulation automobile.

Plus loin, le quartier Beaubourg et le Marais, le Louvre, le canal Saint-Martin, la Bastille.

**HEBERGEMENT** : En chambre de 1 à 3 personnes (lit d'appoint pour la troisième personne), avec téléphone et télévision. Dans un décor modern'style vous trouverez salle de restaurant, bar Arts Déco.

**Options payantes** : Parking privé à proximité

**MOYEN D'ACCES** : Métro Bonne-Nouvelle ou Strasbourg-Saint-Denis.

**HORAIRE D'ARRIVEE** : le mardi 12h00

**HORAIRE DEPART** : le lundi 10h00

## TARIF PAR PERSONNE ET PAR SEMAINE :

Ces tarifs **ne comprennent pas** : la taxe de séjour, les consommations personnelles.

Dates	PENSION	1/2 PENSION
<b>Par adulte de 16 ans et plus</b>		
du 2 décembre au 22 décembre 2003	<b>357 €</b>	<b>305 €</b>
du 22 décembre au 29 décembre 2003	<b>391 € pension complète uniquement</b>	
du 30 décembre au 5 janvier 2004	<b>500 € pension complète uniquement</b>	
du 6 janvier au 26 janvier 2004	<b>357 €</b>	<b>305 €</b>
du 27 janvier au 23 février 2004	<b>Nuit + petit déjeuner : 195 €</b>	
du 24 février au 26 avril 2004	<b>370 €</b>	<b>318 €</b>
du 27 avril au 3 mai 2004	<b>400 €</b>	<b>348 €</b>

Pour les courts séjours (de 2 à 5 jours), **les tarifs proposés sont valables jusqu'à fin novembre 2003**, par jour et par personne sachant qu'une chambre double ne peut se réserver que pour 2 personnes.

<b>Chambre individuelle</b>	Pension complète : <b>100,80 €</b>	½ pension : <b>85,50 €</b>
<b>Chambre double (2 personnes)</b>	Pension complète : <b>63,90 €</b>	½ pension : <b>56,70 €</b>

**REDUCTION enfants** : 11 à 14 ans : 10 %

4 à 10 ans : 20 %

3 ans : 40 % ;

- 3 ans : gratuit